



Bilan de Compétences

Cadre légal et réglementaire

STRATEGGYZ SAS propose des bilans de compétences, réalisés dans le cadre légal et réglementaire en vigueur. Les textes de références sont les suivants :

- Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du [Code du travail](#).
- [Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État](#)
- [LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#) pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- [Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018](#) relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences

+ voir fichiers :

Ensemble textes loi - Bilan compétences - L6313-1 L1233-71 - 31072009 - 2018-771 - R6313-4 R6313-8

<https://www.strateggyz.com/pages/formations-strateggyz-eligibles-au-cpf.html>

Source : site Web du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

URL : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>